

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 25 mars 2022

Présents : Bruno BLAIN - Luc LUCIANO - Jérôme MILLET - Jean-Claude ARDISSON - Laurence MARCHAL - Catherine MORIN - Jean-Jacques CORNAND - Christian THIRIOT

Excusés : Chantal DUMAS, pouvoir à Jérôme MILLET
Jean-Guy DRAMAIX, pouvoir à Jean-Jacques CORNAND
Alain NOUVEL, pouvoir à Laurence MARCHAL

Laurence Marchal a été désignée Secrétaire de séance.

Monsieur le maire indique que le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Présence de Marilyn et de Madame VALLIER désignée par la DDFIP en tant que Conseillère auprès des décideurs locaux. Madame VALLIER remplace Mr TOUSSAINT qui a été affecté à d'autres fonctions.

Compte de Gestion 2021 : présentation commentée par Madame VALLIER. Les éléments du compte de gestion sont en correspondances avec ceux définis dans le compte administratif 2021 validé par la Trésorerie.
Vote du compte de Gestion : **adopté à l'unanimité.**

Compte Administratif 2021 : Monsieur le Maire quitte la séance pendant la durée du vote présidé par Bruno Blain, 1^{er} Adjoint : **adopté à l'unanimité.**

Affectation des résultats : **adopté à l'unanimité.**

Taux des taxes directes locales 2022 : proposition de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour 2022 : **adopté à l'unanimité.**

Budget 2022 : Arrivée d'Alain NOUVEL. Christian THIRIOT fait une présentation par chapitres (Dépenses & Recettes) dans chacune des sections de fonctionnement et d'investissement. **Adopté à l'unanimité.**

Questions diverses : Néant

Ces éléments sont consultables sur le site de la mairie (sections délibérations et Budget 2022)

www.beauvoisin-drome.fr

Vu pour être affiché le 01 avril 2022 conformément aux prescriptions de l'article
L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 01 avril 2022

Le Maire, Christian THIRIOT

